



Récapitulatif des pièces à joindre **pour votre inscription :**

- la fiche d'inscription renseignée et signée / page 2
- l'autorisation parentale renseignée et signée / page 3 (*pour les candidats mineurs uniquement*)
- le droit à l'image renseigné et signé / page 4
- les conditions d'accès à la formation renseignée et signée / page 5
- la fiche pass région renseignée et signée / page 6 (*pour les lycéens bénéficiaires*)
- La copie couleur, recto-verso et en cours de validité de la carte nationale d'identité ou du passeport **du stagiaire** ;

Votre inscription est prise en compte lorsque le paiement par virement bancaire a été effectué.

Le lieu de votre formation vous sera indiqué sur la convocation que vous recevrez par mail environ une semaine avant votre stage



FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION PSC

Merci de renseigner le formulaire de façon lisible et en lettre capitale d'imprimerie

Date de la formation : du au
jour/mois/année jour/mois/année

RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS :

Civilité : Melle Mme M. - À la date du stage, vous serez : majeur(e) ou mineur(e)

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom(s) : Nationalité :

Date de naissance : et lieu de naissance :

Numéro du département de naissance pour les candidats français :

Pays de naissance : Nationalité :

CONTACT :

Téléphone portable :

Adresse mail personnelle : @

Merci de ne pas donner d'adresse mail professionnelle pour l'accès à la Formation Ouverte A Distance !!!

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tel. :

ADRESSE POSTALE :

N° et nom de la rue :

Complément d'adresse :

Code postale Ville Pays

RÈGLEMENT DE LA FORMATION :

***Seul le virement bancaire est possible à ce jour pour régler votre formation.
En cas de difficulté, vous pouvez nous contacter afin de trouver une solution.***

***Coût de la formation : Cf. tarifs sur notre site internet
Merci d'indiquer votre nom lors du virement bancaire***

Le dossier d'inscription est à renvoyer *complet*, par mail ou par courrier postal à l'adresse suivante :
M. Didier DUCROZ - 301 A promenade Marie Paradis - Appartement N°3 - 74 400 Chamonix
Il n'est pas possible de déposer le dossier dans la boîte aux lettres de l'Association (code sur la porte)

Fait à Chamonix Mont-Blanc, le Signature :



AUTORISATION PARENTALE
(pour les candidats mineurs uniquement)

Je, soussigné(e) :

Melle Mme M.

Père **ou** Mère **ou** Tuteur du mineur

autorise le mineur indiqué ci-dessus, sous ma responsabilité, à participer au stage de secourisme « Premiers Secours Citoyen (PSC) » pour lequel il ou elle est inscrit(e).

À l'issue des cours ou de la pause repas :

- Le mineur est autorisé à rentrer seul ;
- Je m'engage à le récupérer à l'extérieur de l'établissement, **sans** la présence des formateurs ;
- Une personne adulte et responsable de votre enfant est en formation avec lui et s'en charge ;
- Le mineur sera récupéré par une des personnes désignées ci-dessous à l'extérieur de l'établissement, **sans** la présence des formateurs ;

Nom et prénom(s)

Téléphone(s)

Fait à le

Nom, prénom du responsable légal :

*Signature(s) du ou des responsables légaux, précédées de leurs noms et prénoms
et de la mention « Lu et approuvé »*



DROIT A L'IMAGE DES FORMATEURS ET DES STAGIAIRES

Conformément à la loi, chacun dispose du droit à l'image. Vous n'êtes donc pas en droit de prendre de photos ou vidéos ou enregistrement sonore *-quel que soit le support-* au cours de la formation, **sans l'accord express et manuscrit** du ou des personnes concernées (formateurs et stagiaires).

Je m'engage à ne prendre ni photo, ni vidéo, ni enregistrement sonore *-quel qu'en soit le support-* durant la formation à laquelle je participe. Je m'engage également à éteindre mon téléphone portable durant toute la formation, ce afin de ne pas déranger le bon déroulement du cours (sauf accord express du formateur, pour raison exceptionnelle). Le non respect de cet engagement entraînera mon exclusion ***immédiate*** et ***définitive*** du stage sans aucun dédommagement possible.

Durant la formation, notre Association peut être amenée à prendre des photographies sur lesquelles figureront les stagiaires. Ces photographies pourront être utilisées sur notre site internet ou sur notre compte Facebook / Instagram, avec la possibilité d'un téléchargement libre. Elles pourront également être transmises à la presse pour la publication d'un article lié à la formation organisée.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui concernent les stagiaires est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

La participation à cette formation impose de facto l'acceptation le respect du droit à l'image vis à vis des formateurs et des stagiaires présents durant le stage.

Si vous ne souhaitez pas être pris en photo durant la formation et/ou si vous ne souhaitez pas que ces photos soient utilisées dans le cadre prévu comme indiqué ci-dessus, merci de renseigner la partie suivante.

REFUS D'ÊTRE PRIS EN PHOTO OU QUE LES PHOTOS PRISES DURANT LA FORMATION SOIENT UTILISÉES :

Je, soussigné(e)

(stagiaire ou représentant légal du stagiaire)

Déclare ***refuser*** que je sois photographié ou que notre enfant soit photographié, dans le cadre du stage de secourisme OU que les photos soient utilisées par l'Association dans le cadre prévu comme indiqué ci-dessus.

Fait à

le

Signature du stagiaire ou de ses parents (candidat mineur) précédée de son nom et prénom et de la mention « Lu et approuvé »



CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Votre participation au stage Premiers Secours Citoyen nécessite une bonne compréhension de la langue française

Je suis informé que ma formation se déroule en deux parties :

- **Partie N°1** : Formation Ouverte A Distance (FOAD), à réaliser à la maison sur un site Internet dont les codes d'accès me seront fournis par l'Association organisatrice de la formation dès lors que j'aurai réglé le coût d'inscription à la formation ;

- **Partie N°2** : Formation **pratique** avec les formateurs sur notre lieu de formation. Pour accéder à cette 2^{ème} partie, le stagiaire doit avoir terminé sa FOAD au moins 2 jours avant le début de la formation pratique (sauf avis contraire des formateurs).

CONDITION PHYSIQUE POUR PARTICIPER À LA FORMATION

Je suis informé(e) que la formation PSC est essentiellement pratique et nécessite de la part du candidat la réalisation de l'intégralité des gestes techniques enseignés par le(s) formateur(s) durant la formation.

Il n'y a pas de condition physique spécifique pour participer à la formation PSC. **Cependant, le stagiaire inscrit ne doit pas être en situation d'handicap temporaire au jour de la formation (béquille, plâtre...).** Un stagiaire dans cette situation le jour du stage se verra refuser l'accès à la formation et ne sera pas remboursé.

En cas de doute, merci de nous informer de votre situation avant de remplir votre dossier d'inscription.

ABSENCE OU RETARD À LA FORMATION

Je suis informé(e) que :

- Toute absence de ma part à la formation entraînera le **non remboursement** du montant versé à l'inscription. Cependant, l'Association se réserve le droit de procéder à un remboursement exceptionnel, en cas d'accident ou de maladie, sur présentation d'un justificatif adéquat (médical ou autre).
- Tout retard supérieur à 15 minutes entraînera une non participation à la formation et ne me permettra pas de percevoir un remboursement quelconque, sauf en cas d'accident durant le trajet, et sur présentation d'un justificatif adéquat (médical ou autre).

EFFETS PERSONNELS ET OBJETS DE VALEUR

L'Association n'est pas responsable des pertes, vol ou dégradations de vos effets personnels durant la formation. Concernant les objets de valeur, il est recommandé de ne pas en apporter durant la formation. Charge à chaque stagiaire de faire attention à ses effets personnels durant le stage.

Fait à le **Dossier validé***

** si vous renseignez le formulaire sur votre ordinateur, merci de cocher cette case pour valider tous les champs*

Signature du stagiaire,
Précédée de son nom, prénom et de la mention
Manuscrite « Lu et approuvé »

FICHE PASS RÉGION (pour les lycéens bénéficiaires)

Les lycéens qui bénéficient du Pass Région peuvent suivre la formation PSC sans avoir à déboursier une somme d'argent pour s'inscrire auprès de notre Association.

Lors de l'inscription, le lycéen devra fournir son numéro de Pass Région ainsi que ses codes d'accès pour que nous puissions :

- vérifier qu'il est éligible à cette prestation offerte par la Région ;
- effectuer la transaction financière sur le site Internet dédié ;

Attention : aucun remboursement ne sera possible si le lycéen s'inscrit et ne peut/souhaite plus participer à la formation. Il pourra cependant s'inscrire sur un autre stage, en fonction des places disponibles et ce dans un délai maximum de 6 mois.

Cette prestation est **uniquement** pour le lycéen et **ne peut en aucun cas être utilisée pour une autre personne**.



J'ai bien pris connaissance des règles liées à l'utilisation de mon Pass Région pour le PSC.

**Signature du stagiaire utilisant
Le Pass Région,**

Précédée de son nom, prénom et de la mention
Manuscrite « Lu et approuvé »

